

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Yvon Cretton S.A. en liquidation, Villeneuve VD
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 03.05.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **24.06.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Yvon Cretton S.A. en liquidation, c/o Nelly Cretton, liquidatrice, Grand-Rue 23, 1844 Villeneuve
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

François Bianchi, notaire
1860 Aigle
(02846890)